VAUDRINGHEM

BULLETIN MUNICIPAL

N°7

Année 2021

Sommaire (page 2)

Un peu d'Histoire **page 3**

Mot du maire **page 4-5**

Finances communales
- Quelques dépenses de 2021 **page 6-7**
- Quelques photos des travaux **page 7**
- Prévisions des dépenses pour 2022 **page 7**

Travaux de voirie en 2021/Urbanisme **page 8-9**

Actions de la Municipalité **page 10-11**

Mots des associations
- Le club des aînés **page 12**
- Les Anciens Combattants **page 13**
- La société de chasse **page 14**
- Le comité des fêtes **page 15**
- Le club de foot **page 16**
- JSSNV **page 17**
- A.P.E "Unis pour les enfants" **page 18**

Notre album photos **page 19-20-21**

Les coordonnées de la Mairie **page 22**

Calendrier prévisionnel des fêtes **page 23**

Nos joies, nos peines **page 24-25**

Entreprises et commerces **page 26-27**

Le Marché **page 28-29**

Le calendrier de collecte des Ordures Ménagères **page 30**

SIDEALF **page 31**

Quelques Infos **page 32**
Recyclons nos déchets **page 32**

Informations diverses
Assistantes maternelles-Recensement militaire **page 33**
Elections-Récompenses aux élèves partant en 6ème **page 34**

CCPL **page 35-36-37**

SMAGEAa **page 38-39**

Vues de Vaudringhem **page 40**

Imprimé en Janvier 2022 par : Mairie de Vaudringhem
Conception de la mise en page par Anne LEMAIRE, Michel DEREU & Laurence COQUET.
Photos réalisées par les élus & Laurence COQUET

Ne pas jeter sur la voie publique.

Un peu d'Histoire…

Avez-vous reconnu l'endroit de la couverture de ce bulletin ?

► *C'est un ruisseau à Floyecques à l'approche du printemps 2021, on y accède par ce petit chemin Route de Floyecques.*

Floyecques, hameau de notre village rattaché au centre de Vaudringhem est apparu au V ou VIème siècle. On peut voir sur d'anciens plans de 1850 environ que toutes les maisons étaient construites le long d'un ruisseau, ce qui n'est plus le cas à l'heure actuelle. Le hameau de Floyecques a conservé une borne kilométrique du XIXème indiquant une distance de 30 kilomètres de Boulogne sur Mer, rare spécimen dans le département.

Les hameaux de Drionville et de Maisnil Boutry datent quant à eux de l'époque gallo-romaine.

Drionville signifie «villa de Druon», sûrement un personnage important de l'époque. Pendant la seconde guerre mondiale, Drionville fut en grande partie détruit. Des équipements allemands étaient en construction dans le secteur (derrière le Bois Garet), les bombardements alliés ont empêché leur achèvement. Une jeune fille Odette BIAUSQUE a été tuée pendant ces bombardements qui ont également provoqué la mort de trois Anglais enterrés dans le cimetière du village. (tombes du Commonweath)

Maisnil Boutry provient du terme « maisnil» du masionum, la petite maison ou petite ferme. Le second terme Boutry est un nom de famille connu au XII et XIIIème siècle, venant du gaulois «bot», enflé obtus. Un esprit boutre est un esprit arrondi, obtus, comme un outil boutre c'est à dire non aiguisé. Boutry est le patronyme d'une famille aristocratique qui possédait de nombreux biens dans l'Audomarois. Les Boutry étaient des seigneurs de Bomy. On les trouve effectivement dans des actes relatifs à des terres proches de Thiembronne et Ledinghem.

Le Mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

la page de l'année 2021 est désormais tournée. Il y a un an, nous souhaitions retrouver au plus vite une vie « normale ». Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons été délivrés du couvre-feu et la période estivale nous laissait espérer définitivement une sortie de crise.
L'arrivée de cette 5ème vague (que j'espère ultime) et du nouveau variant, ont contrarié nos espoirs.

Dans ce contexte et d'un commun accord, les communes qui composent la Communauté de Communes du Pays de Lumbres -CCPL ont décidé d'annuler cette année les traditionnelles cérémonies des vœux.

La vaccination et la mise en place du pass sanitaire sont des sujets de crispation.
Pour certaines personnes, ces mesures sont synonymes de privation de liberté. Pour d'autres, elles représentent les seules solutions qui peuvent nous permettre de retrouver justement une sécurité sanitaire et donc une certaine liberté. Pour ma part, je partage cette seconde vision des choses et souhaite vivement un retour à plus de sérénité.
Dans tous les cas, chacun(e) d'entre nous doit rester libre dans ses choix mais nous ne devons pas oublier que nous vivons dans une société, certes pleine de libertés mais avec des règles et donc des contraintes.

Au cours de l'année 2021, notre commune a été profondément touchée par le décès de Monsieur Gérard TELLIER, parti trop vite, trop jeune…
En qualité d'agent technique, Gérard a œuvré pour Vaudringhem pendant plus de 23 ans. Sa disponibilité et sa connaissance du terrain étaient reconnues par tous. Il laisse bien sûr un grand vide dans sa famille mais également au sein de notre village. Nous garderons en mémoire son image, sa personnalité et pour beaucoup, de nombreux bons souvenirs.

Lors de la ducasse, les enfants de la commune ont pu témoigner leur affection et leur reconnaissance vis à vis de Gérard au travers d'un symbolique lâcher de ballons blancs. Grand moment d'émotion…

La transition est difficile mais vous trouverez dans ce bulletin, une rétrospective des événements organisés par la commune et vos associations. Vous y trouverez également une présentation des principaux travaux réalisés en 2021.

A titre d'exemple, nous avons fêté le premier anniversaire de notre marché communal. En collaboration avec les commerçants, nous nous efforçons de prendre en compte vos remarques afin d'améliorer cette offre mais surtout pour la pérenniser. Je tiens à saluer l'investissement de Madame Anne LEMAIRE, 2nde Adjointe qui ne se ménage pas depuis plus d'un an pour faire vivre ce rendez-vous hebdomadaire.

L'année 2022 sera une année particulière au niveau national avec notamment une élection présidentielle en avril puis des élections législatives en juin. Il s'agit de rendez-vous importants offerts par notre démocratie.

Cette nouvelle année sera également synonyme de sports sur notre commune avec l'organisation d'une journée VTT et marches prévue le dimanche 27 février et le passage du Tour de France le 5 juillet prochain.

En 2022, la municipalité va continuer de suivre ses engagements vis à vis des projets communaux. La mise en vente de l'ancien presbytère est en cours.
La concrétisation de l'achat d'un terrain à proximité de la Mairie est également bien engagée. Ce nouvel espace offrira à la commune la possibilité d'implanter de nouveaux équipements municipaux dans les prochaines années.

Des travaux de voirie ont débuté dans la rue du Brûle avec la mise en place d'un trottoir permettant une sécurisation piétonnière. Dans cette même rue et compte tenu de sa vétusté, la canalisation d'eau potable sera changée au cours du printemps. Il en est de même sur l'ensemble du hameau de Maisnil-Boutry. Il est important de préciser que ces travaux seront respectivement financés par le SIDEALF et le syndicat des eaux de Bourthes.

Ces principaux travaux n'excluent en rien les actions de tous les jours qui sont réalisées par le personnel communal tant technique qu'administratif que je remercie pour leur efficacité et leur engagement.

Je veux exprimer en mon nom et au nom du Conseil Municipal tous nos vœux de bonheur, de réussite et de prospérité à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Votre équipe municipale va poursuivre son action avec optimisme et détermination.

Restons unis. Restons optimistes.

Très bonne année 2022

Olivier MERLO,
Maire de Vaudringhem

Les Finances Communales

BUDGET PRIMITIF 2021

	Recettes	***Dépenses***
Section de Fonctionnement	457 019.01 €	457 019.01 €
Section d'investissement	133 920.00 €	133 920.00 €

QUELQUES DEPENSES EN 2021

INTITULE	***Montant TTC***	***Entreprise/Artisan***	***Observations***
Démontage de la grosse cheminée et pose d'ardoise sur le pignon du logement de Mme Biencourt	4 615,50 €	Decroix Construction	
Achat godet tracteur	1 920.00 €	Dausque Agri	
Débroussailleur tracteur	5 400.00 €	Dausque Agri	
Achat bulbes	209.00 €	Verver Hollande	
Matériel Informatique école	21 726.00 €	Alfi	Subvention de 5 400 € dans le cadre du socle numérique
Petit outillage employé (perceuse, pulvérisateur…)	235.75 €	Bricocash & Weldom	
Achat terrain Rue de Floyecques	8 000 €		+1 008.89 de frais notariés
Abattage sapins & élagage des tilleuls (rue de l'Avesnes et au cimetière)	504.00 € 2 100.00 €	Campagne Service Jonathan Rebergue	
Rognage de souches	1 350.00 €	Campagne Service	
Réfection de chemins	4 428.00 €	Trupin TP	
Travaux tubage pâture Monsieur Martin	7 620.00 €	Trupin TP	
Achat barrières de sécurité	1 248.00 €	Adéquat	
Miroir de sécurité routière	480.00 €	GP traçage service	

INTITULE	***Montant TTC***	***Entreprise/Artisan***	***Observations***
Achat stores classes école	4 315.86 €	Les Ateliers du Bléquin	
Armoires à rideaux Mairie	1 375.49 €	La Fontaine	
Plantations avec le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale	8 497,37 € 7 165,91 €	Pépinière de la Cluse Campagne Services	Subvention de 10 989,24 € dans le cadre du FIEET
Electrification du préau dans la cour de la Mairie	900,00 €	Brico-Cash	Installation par l'agent technique

QUELQUES PHOTOS

PREVISIONS 2022

Travaux et investissements

- Aménagement du fossé adjacent à l'ancien cimetière, et rénovation du mur de soutènement de l'ancien cimetière ;
- Aménagement du terrain Rue de l'Avesnes acheté en 2020 : mise en chantier ;
- Travaux de voirie rues et chemins communaux ;
- Achat d'un terrain pour la construction de bâtiments communaux.

Routes, bâtiments et chemins communaux

BILAN 2021

TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Des travaux de SAV ont été réalisés rue de Lannoy et route de la Herse suite aux réclamations de la commune à partir de novembre 2020, un gravillonnage a aussi été réalisé sur ces deux voiries en octobre 2021 par la société EIFFAGE qui a pris à sa charge l'intégralité des travaux.

Des travaux ont été réalisés sur la canalisation assainissement eau pluviale qui était en mauvais état, canalisation qui sert de liaison entre la rue du Bout d'amont et une partie de la rue de L'église, la partie qui traverse la prairie de Monsieur Martin et qui rejoint le cours d'eau Lury. Regards et 60 mètres de tuyaux diamètre 400 ont été posés par l'entreprise TRUPIN TP, pour un montant 7 500€ TTC.

** Concernant la rue du Brûlé, les travaux n'ont commencé qu'en décembre à cause du retour tardif des subventions.*
Ceux-ci consistent à la pose de 68 mètres de tuyau d'assainissement eau pluviale et l'élargissement de la partie basse restante. Pour la sécurité des enfants qui l'empruntent au quotidien, un trottoir finition enrobé est en cours de réalisation du côté gauche en montant cette même rue. Celui-ci aura une longueur de 785 mètres à partir de l'intersection rue de l'Église jusqu'à l'intersection route de la Herse.
Des grilles concaves seront également posées sur le côté droit pour capter le maximum de ruissellements par temps de pluie.
Tous ces travaux seront réalisés et terminés début 2022 avec la société DUCRUCQ TP pour un montant de 140 820€ TTC.

Le 1er Adjoint au Maire,
Dany VASSEUR

TRAVAUX REALISES SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

** Vous l'avez peut-être remarqué, des travaux sur les chemins ont été effectués pour un montant de 11001 euros. Il a été réalisé un reprofilage seul sur le chemin de la Claire Epine, un reprofilage et un apport de cailloux sur les chemins du Ruet et du mont de Drionville.*
Pour 2022, une autre tranche de travaux sera faite sur les chemins les plus nécessiteux.

Chemin du GR Mont de Drionville

Chemin du Ruet

URBANISME

** En ce qui concerne l'urbanisation, le plan local d'urbanisation intercommunal (PLUI) est entré en vigueur en septembre 2019 avec son code de l'urbanisme qui peut être différent en fonction du zonage (zone à urbaniser, urbanisée, agricole, naturelle). Une carte du PLUI est consultable en mairie. Les exigences sont différentes en fonction de ce zonage (taille des portails, des clôtures bordant une route…)*

Toute construction, agrandissement, modification importante d'une habitation ou d'un bâtiment nécessite un permis de construire ou déclaration préalable de travaux en fonction de la nature des travaux. Vous pouvez demander des conseils en mairie ou directement auprès du service urbanisme de la communauté de communes de Lumbres.ads@ccplumbres.fr

** A noter, il ne faut plus déposer qu'un seul exemplaire de permis de construire ou déclaration préalable de travaux en mairie puisque l'envoi auprès du service urbanisme se fait de manière dématérialisée.*

Le 3ème Adjoint au Maire,
Eddie SPECQUE

Les actions de la Municipalité

Dès le début de l'année 2021, la secrétaire de mairie a contacté les aînés désireux de se faire vacciner au centre de vaccination proposé par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Suite à l'incendie de l'habitation de Mr et Mme Fayeulle de Maisnil Boutry, la Municipalité a organisé un appel aux dons de vêtements, chaussures, vaisselle etc… dès le lendemain.
Le Conseil Municipal vous remercie encore de ce grand élan de générosité.

Au printemps, la boulangerie Doutriaux de Nielles les Bléquin a installé leur distributeur sur notre commune à la demande de Monsieur le Maire.
Pains et baguettes sont disponibles chaque jour à partir de 6h45 sauf le lundi.

- De nouvelles idées pour les fleurs d'été !
- Des bulbes de tulipes, de narcisses ont été plantés par des membres de la commission espaces verts dans les bacs et les parterres de la commune.
- Des pomponnettes invendues ont été proposées à titre gracieux par les Halles de Quercamps, la Municipalité a profité de cette gentille initiative pour fleurir le Monument aux Morts, les abords des cimetières et les hameaux. (Les pots ont été laissés afin de ne pas démolir les plantations de bulbes).

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le Samedi 11 Septembre 2021 à l'auberge du Chantauvent.

Au cours de ces dernières années, la Municipalité a été contraint de faire abattre certains arbres trop vieux ou malades. Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la réimplantation de linéaires boisés le long de certains chemins communaux. Avec l'appui technique du Parc Naturel Régional et de l'aide financière du Département, l'association Campagne Service a été en charge de cette opération.

Monsieur le Maire a fait la demande pour la venue d'un vaccinocar auprès de l'ARS, cette action s'est déroulée le Vendredi 26 Novembre 2021 de 14h à 17h sur le parking communal.
La Municipalité remercie le personnel soignant présent ce jour-là.

Pour la deuxième année, la Mairie a participé à l'opération «Boîtes à Bonheur» organisée par la Mairie de Lumbres au profit des enfants des Restos du Coeur. Cette action s'est déroulée jusqu'au 10 Décembre 2021, MERCI à ces personnes pour leur geste.

Le Jeudi 16 Décembre, les membres de la Commission Aides sociales ont confectionné les 78 colis des aînés à partir de 65 ans. Cette année, les articles de ce colis ont été achetés au Leclerc de Lumbres, aux Halles de Quercamps et à Mr Christophe MISBARE, Terroir des Hauts de France, qui s'installe sur le marché.

Le mot des Associations

Club des Aînés «La Joie des Retrouvailles»

Enfin, après plusieurs confinements, beaucoup de stress et d'incertitudes, le vaccin nous a permis de reprendre une vie à peu près normale. Notre club s'est remis en état de marche et nos parties de cartes ont pu reprendre en septembre. Nous avons une pensée émue pour Gérard qui nous mettait le chauffage avant les réunions.

Auparavant dix d'entre nous étaient allés en Champagne le 19 août avec le club de Nielles : promenade en bateau sur la Marne jusque Epernay, repas au champagne et visite commentée de la cave, puis visite du musée de l'automobile à Reims.

Le 12 octobre, nous sommes allés à Eperlecques assister au spectacle offert par le conseil départemental sur le thème de 'La Belle Epoque'.

Enfin le 14 octobre, nous nous sommes retrouvés à Chantauvent pour notre repas annuel. Nous espérons qu'en 2022 nous pourrons reprendre toutes nos activités, notamment nos réunions du premier mardi de chaque mois.

La Coordination des clubs de retraités va sans doute recommencer ses animations, à savoir le théâtre en avril, le repas spectacle en juin et le repas dansant en octobre.

A tous, bonne année 2022 et bonne santé.

La Présidente,
Géneviève BAILLY

L'Association des Anciens Combattants

Après une Année 2020 éprouvante, cette Année 2021 a vu l'assouplissement des règles sanitaires, ce qui a permis à l'Association des Anciens Combattants de Vaudringhem, accompagnée de Monsieur le Maire Olivier Merlo, ainsi que des Adjoints et des Elus du Conseil Municipal, rejoints par les enfants et les administrés de la Commune à procéder au dépôt de Gerbe au Monument aux Morts à l'occasion des manifestations du 8 Mai, du 14 Juillet et du 11 Novembre.

Fait marquant de la cérémonie du 11 Novembre, Monsieur Léon DUFOUR Ancien Combattant AFN a cédé sa place de Porte Drapeau de l'Association à Monsieur Didier BAILLY retraité de la Gendarmerie Nationale.

Cette journée de Commémoration s'est prolongée avec le Banquet des Anciens Combattants réunissant une vingtaine de convives à l'Auberge du Chantauvent.

Afin de perdurer, l'association évolue en incluant des Sympathisants qui seront les bienvenus.
Vous pouvez contacter le Président, Monsieur Paul BAROUX pour adhérer à l'association.

L'ensemble du Bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022

Le président de l'Association des
Anciens Combattants de Vaudringhem,
Paul BAROUX

La Société de chasse

La société de chasse a permis cette année à 24 chasseurs de pratiquer leur loisir sur le territoire de la commune. L'association est composée de bénévoles sachant réguler leur gestion de gibiers. Je tenais à remercier les personnes qui s'occupent de l'agrainage, du piégeage et de l'organisation des battues à chevreuils, en lien avec les exploitants agricoles. Je tenais également à remercier l'ensemble des propriétaires qui mettent à disposition leurs terres pour que nos chasseurs puissent pratiquer leur passion, même si l'esprit de certains changent au profit d'intérêts personnels.

Il devient de plus en plus compliqué de prendre la gestion d'une association, je rencontre pas mal de petits problèmes (des retombées de plomb sur les toits, lors des battues même signalées par des panneaux, les personnes s'engagent sur les chemins, comme les trottinettes qui les forcent sans se soucier des dangers et des clôtures cassées...) Nous espérons reconduire le comptage de gibiers et le ball-trap du 15 août cette année.

Au nom de l'ensemble des chasseurs je vous présente mes meilleurs vœux de santé pour cette nouvelle année 2022.

Le président,
Christophe Lefranc

Comité des Fêtes de Vaudringhem

En cette fin d'année 2021, c'est en quelques mots que je résumerai ces 8 années en tant que Président du Comité des Fêtes de Vaudringhem. Réuni en juin pour réorganiser le bureau, j'ai ainsi proposé de laisser ma place. Aujourd'hui membre du Comité, c'est avec plaisir que je souhaite bonne chance à mon successeur Julien EVRARD. Je tiens à remercier l'ensemble des membres et bénévoles, artisans, la Municipalité de Vaudringhem et ses employés.

Une pensée particulière pour Gérard, pour ses nombreux services rendus durant toutes ces années.

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes et une très belle année 2022.

Sylvain VASSEUR

Encore une année qui se termine. Ce fut une année très compliquée en raison de la pandémie Covid 19 qui a persisté en 2021.

En effet, ce contexte particulier ne nous a pas permis de partager certains événements avec vous : la chasse aux œufs, à Pâques, n'a pas eu lieu ainsi que la brocante du 1er Mai et son concours de pétanque.

Néanmoins, certaines manifestations ont pu se dérouler :

- *Un repas sur place ou à emporter, vous a été proposé lors du 14 juillet ;*
- *En octobre, les enfants ont pu profiter des manèges lors de la ducasse. 66 ballons ont été lâchés, en hommage à Gérard ;*
- *Puis, pour clôturer l'année, c'est le Père Noël qui nous a fait l'honneur de sa visite, sur le marché, avec une friandise offerte pour les enfants présents.*

L'ensemble du Comité des Fêtes et moi-même espérons pouvoir organiser les manifestations suivantes, en 2022 :

- *La chasse aux œufs, à Pâques ;*
- *La brocante et le concours de pétanque, le 1er Mai ;*
- *Le repas du 14 Juillet ;*
- *La ducasse en Octobre ;*
- *La visite du Père Noël en Décembre ;*

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Julien EVRARD,
Le Président du Comité des Fêtes

Le Club de Football

Union Sportive de Vaudringhem

Étant étranger au village je commencerai par me présenter. Romain Gallet, 33ans, originaire de Seninghem, j'habite Alquines. Depuis bientôt 10 ans au club, cet été j'ai pris la suite de Monsieur Franck Specque.

Le club de football de l'US Vaudringhem comprend 44 licenciés dont 20 seniors, 6 dirigeant(e)s et 18 jeunes de 7 à 14 ans qui sont rattachés depuis 3 ans sous le regroupement JSSNV (Jeunesse Sportive Seninghem, Nielles, Vaudringhem).

Comme en 2020 le début d'année 2021 du fait de la pandémie a été synonyme d'inactivité pour le club, absences de compétitions, d'entrainements, et de manifestations.

La reprise s'est faite progressivement à partir de juillet avec le protocole sanitaire que nous connaissons désormais tous. L'objectif était de prendre de nouveau plaisir à se retrouver toutes les semaines sur le terrain.

Le 17 septembre 2021 pour fêter la reprise du football en partenariat avec le district côte d'opale nous avons organisé un barbecue réunissant tous les joueurs seniors. Ce soir-là fut l'occasion de rencontrer un nouveau sponsor, Monsieur Claudy Degand de la société ELNES'TAXI qui nous a offert un sweat à l'effigie du club.

Si les conditions sanitaires le permettent l'USV organisera en 2022 :

Le 15 janvier une soirée dansante à la salle des fêtes de Bléquin (tartiflette ou lasagnes)

Et au mois de juin un cochon grillé sous chapiteau.

Je profite de se présent bulletin pour inviter enfants et adultes, souhaitant venir découvrir ou redécouvrir les joies du ballon rond dans une bonne ambiance à se faire connaitre, nous accueillerons avec le plus grand plaisir.

Au nom de l'USV je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le Président,

Romain Gallet

J.S.S.N.V.

Jeunesse Sportive de Seninghem, Nielles & Vaudringhem

Après une saison 2020.2021 un peu chaotique nous avons pu démarrer la saison 2021.2022 pour le plus grand plaisir de nos jeunes et éducateurs. Mais malheureusement ce virus nous a compliqué la fin d'année en annulant des matchs et plateaux.

J'espère que l'année 2022 commencera dans de meilleures conditions pour continuer notre deuxième phase du championnat, plateaux et de nous permettre de faire une petite fête avec tous les jeunes car celle-ci n'a pas pu être organisée en fin d'année.

Notre groupement JSSNV se porte bien avec 110 joueurs qui ont de 5 à 17 ans.

Un grand merci à nos éducateurs, parents qui forment, accompagnent nos futures pépites car c'est grâce à eux que la JSSNV fonctionne bien et permet d'avoir une bonne ambiance.

PS : si des personnes veulent nous aider à ce bon fonctionnement, n'hésitez pas à nous le faire savoir car on n'est jamais de trop.

Au nom de l'ensemble du bureau, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Prenez soin de vous.

Laurent Vasseur
Le président,

Bilan de l'année 2020/2021, APE « Unis Pour les Enfants »

Mairie de Ledinghem 1314, Rue Principale
62380 Ledinghem

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord nous tenions grandement à tous vous remercier !! Nous sommes bien conscients que nous vous sollicitons beaucoup mais chacun d'entre vous répond toujours présent à sa manière, sans vous notre association ne pourrait poursuivre son but ; faire sourire nos enfants scolarisés.

Cette année sera encore une année « spéciale » en raison du contexte sanitaire, mais nous nous efforcerons de faire vivre l'association du mieux que nous pourrons.
Cependant avec les assouplissements plus ou moins effectifs et/ou la mise en place du PASS Sanitaire, nous reprenons cette année l'organisation des événements préférés des enfants, comme le marché de Noël avec la présence du Père Noël, le loto annuel, la kermesse…

L'an dernier ; vous avez pu nous voir sur le marché de Vaudringhem afin de distribuer les commandes que vous nous passiez pour les fleurs de la Toussaint, les sapins de Noël, les plats préparés, les légumes…. Cette année nous réitérons ces mêmes ventes et seront également présent sur le marché de Bléquin.

<u>Actions en prévision pour l'année scolaire 2021/2022</u> :

(Selon les précautions sanitaires mises en vigueur au moment de l'événement)

Les photos de classe (faites en novembre)
Le marché de Noël le 17 décembre à la salle des fêtes de Bléquin
Une vente de plats à emporter fin février
Le loto le 19 mars 2022
Après-midi récréative au carnaval
Une vente de plants de fleurs et légumes courant avril
Olympiade des enfants du RPI
Kermesse le 25 juin 2022

Nous espérons, grâce aux fonds récoltés, pouvoir faire plaisir à nos enfants et leur offrir ce qu'ils méritent.

L'an dernier nous avons pu offrir un calendrier de l'Avent à chaque enfant, une tasse personnalisée pour pâques, une gourde personnalisée elle aussi, comme cadeau de fin d'année et un petit plus pour nos nouveaux collégiens aujourd'hui. Nous espérons pouvoir faire de même voire mieux cette année.

Je tiens à remercier nos maires et conseillers municipaux, les enseignants, les personnels communaux, donateurs et chacun d'entre vous, sans qui, notre association ne pourrait vivre.

L'association a une pensée émue envers Gérard Tellier, employé communal de Vaudringhem qui a toujours été présent pour nous aider et que nous apprécions énormément parce qu'il était également un ami.

Merci également à tous les membres de l'association et aux parents bénévoles pour votre investissement et le temps que vous accordez à la vie de l'association … Sans vous la réalisation de ces projets ne serait possible !

Les membres de l'association et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que cette année soit, pour vous et vos proches, une année prospère à la réussite et au bonheur.

Lydie DUCROCQ,

Présidente de l'APE

8 Mai en Comité Resteint

14 Juillet 2021

Monument aux morts & remise des prix

Notre Album Photo 2021

1er Anniversaire du Marché animé par le « Sceau du Tremplin »

e du
e 2021

Marché de Noël 2021

La Mairie

Maire : Monsieur Olivier MERLO

Coordonnées de la Mairie :
8, rue de l'Eglise
62380 VAUDRINGHEM

Tél : 03.21.39.61.49

Mail : communedevaudringhem@orange.fr

Site internet : www.vaudringhem.fr

Facebook : Vaudringhem en avant

Jours et horaires d'ouverture de la Mairie :

- Mardi : 15h30-19h00
- Vendredi : 15h00-18h00

Permanences du Maire : Sur rendez-vous, par téléphone, au secrétariat de la mairie.

Calendrier Prévisionnel des Manifestations en 2022

15 Janvier : Repas et soirée dansante (US Vaudringhem) **(annulés)** ;

22 Janvier : Cérémonie des vœux du Maire **(annulée)**

27 Février : Randonnée pédestre et VTT (Association X'Trem Riders)

19 Mars : Loto (Unis pour les Enfants) ;

18 Avril : Chasse aux œufs de Pâques (Comité des Fêtes) ;

1er Mai : Brocante et concours de pétanque (Comité des Fêtes) ;

8 Mai : Commémoration au Monument aux Morts ;

Fin Mai : Fête des voisins (Comité des Fêtes) ;

25 Juin :

Fête des écoles du RPI (Unis pour les Enfants) ;

05 Juillet : Passage du Tour de France sur la commune

14 Juillet : Fête Nationale, cérémonie aux Monuments aux Morts,
Remise des récompenses pour les départs en 6ème.
Repas et festivités (Comité des Fêtes) ;

15 Août : Ball-trap (Société de chasse) ;

10 septembre : Repas des ainés, restaurant "Le Chantauvent";

8 et 9 Octobre : Ducasse (Comité des Fêtes) ;

11 Novembre : Commémoration au Monument aux Morts
Banquet du souvenir (Anciens Combattants) ;

Décembre : Fêtes de Noël (Comité des Fêtes).

Nos joies, Nos peines 2021

Ils sont nés cette année :

. ***Andréa EVRARD*** *né le 05/02/2021 à Saint Martin Boulogne, fils d'Alexandra DHAINE et d'Alexis EVRARD domiciliés 13B rue du Brûlé ;*

. ***Giulia ARAVELO RENDON*** *née le 05/07/2021 à Boulogne sur Mer, fille de Camille BOUFFE et de José ARAVELO RENDON domiciliés 8, rue du Bois ;*

. ***Victoire BAYARD*** *née le 31 août 2021 à Boulogne sur Mer, fille de Sandrine Clabault et de Benjamin Bayard domiciliés 16B, rue du Bois.*

Ils se sont mariés cette année :

Noémie ALLART et François HADENGUE se sont mariés le 19 Juin 2021, domiciliés à Aix en Provence ;
Les grands-parents de Noémie, M & Mme Claude BIAUSQUE, sont originaires de Vaudringhem.

Lydie POULAIN et Clément DUMANOIR se sont mariés le 28 Août 2021, domiciliés Chaussée Brunehaut Maisnil Boutry à Vaudringhem.

Ils nous ont quittés cette année :

. Monsieur Victor CARON, 66 ans, domicilié 7, rue des Martyrs à Maisnil-Boutry, est décédé le 28 Février 2021 ;

. Monsieur Alfred BLONDEL, 78 ans, domicilié 5, rue de Calais à Drionville, est décédé le 29 Juillet 2021 ;

. Monsieur Gérard TELLIER, 52 ans, domicilié 16, rue du Brûle, est décédé le 03 Octobre 2021 ;

. Père Léon LOUVET, 95 ans, est décédé le 15 Novembre 2021.

Entreprises et commerces du village

Café – Tabac – Loto
Au Réconfort

Caroline & Daniel
Vous accueillent au
CAFE-TABAC-LOTO
AU RECONFORT
11 Rue de l'Eglise
62380 VAUDRINGHEM
☎ 03/21/39/82/83

Du lundi au samedi de 8h00 à 20h30 Et le Dimanche & Jours Fériés de 8h00 à 13h30

Caroline et Daniel Pruvôt -Lefranc vous proposent :

- Bar- Tabac et dérivés- FDJ : jeux de grattage-loto, euro millions, parions sport, amigo….- Presse- PMU
- Service relais colis (Mondial Relay)- Vente de recharge carte de téléphone- Paiement amende
- Photocopies, fax- Timbres poste et fiscaux- Gaz- Location de salle
- Dépôt de pain le dimanche sur commande faite pour le samedi à midi

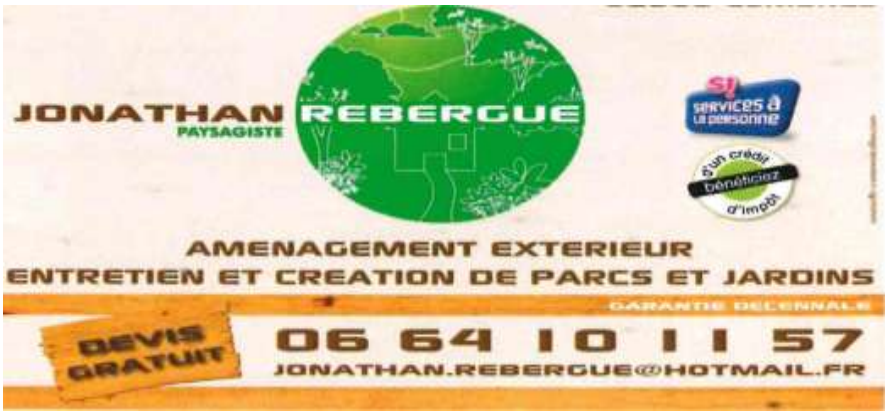

Epilations:	
Sourcils	6€
Sourcils+lèvre	11€
Ss+L+menton	15€
Visage complet	16€
Aisselles	7€
Maillot simple	8€
Maillot brésilien	11€
Maillot americain	14€
Maillot complet	18€
Cuisses	13€
1/2 jambes	13€
3/4 jambes	15€
Jambes complètes	18€
Bas du dos	13€
Dos complet	20€
Torse	20€
1/2j+aiss ou maill	18€
1/2j+aiss+maill	25€
JC+aiss ou maill	24€
JC+aiss+maill	30€

Soin Visage & corps:	
Soin détente minute (35min)	26€
Soin détente absolue (45min)	36€
Soin ado (45min)	32€
Gommage corporel	18€
Découverte relaxante (30min)	25€
Voyage Détente (1h)	40€
Modelage minceur (35min)	25€
Gomm+soin minceur (45min)	37€

Maquillage & onglerie:	
Maquillage jour	15€
Maquillage soir	20€
Essai+ maquillage mariee	30€
Ess+Maq mariee+ongles+sourcils	50€
Teinture des cils	11€
Teinture des sourcils	8€
Teinture cils+sourcils	17€
Décoloration du duvet	8€
Manucurie simple	15€
Manucurie complète (vernis offert)	20€
Beauté des pieds (vernis offert)	20€
Vernis semi permanent couleur (décor offert)	15€
Vernis semi permanent french (décor offert)	20€
Pose de vernis	5€
Pose de french	8€
Décor d'ongles (motif,strass ...)	0.50€

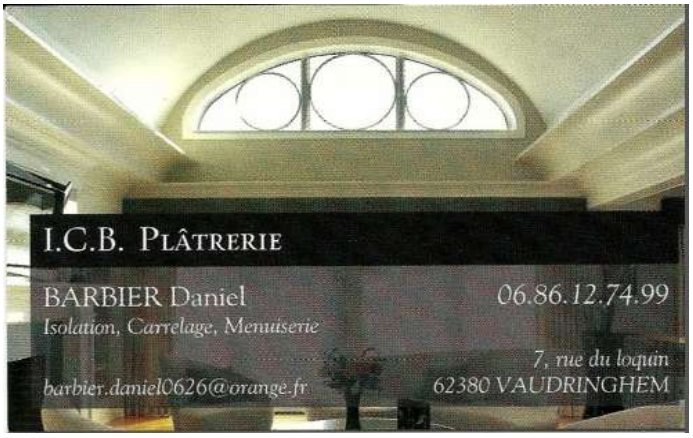
I.C.B. PLÂTRERIE
BARBIER Daniel
06.86.12.74.99
Isolation, Carrelage, Menuiserie
7, rue du loquin
barbier.daniel0626@orange.fr
62380 VAUDRINGHEM

Ébénisterie Antoine Dubois
MENUISERIE
VOTRE PROJET
SUR MESURE !
Meuble
Cuisine
Escalier
Porte d'entrée
Fenêtre
Parquet
Dressing...
antoine.dubois62380@laposte.net
Fabrication & Pose
03.21.93.33.61
06.40.57.64.46

S.A.R.L DECROIX CONSTRUCTION
neuf et rénovation
MACONNERIE CARRELAGE
MENUISERIE CHARPENTE
COUVERTURE ZINGUERIE
ISOLATION ASSAINISSEMENT
VAUDRINGHEM TEL 03 21 93 49 91
ELNES TEL 03 21 93 23 58
WAVRANS SUR L'AA TEL 03 21 93 48 29
RGE
QUALIBAT
RGE
ECO artisan

SW PLATRERIE
ISOLATION
ENDUIT
PARQUET
MENUISERIE
Stéphane Wepierre
06 84 99 50 81
5A, rue Loquin
62380 VAUDRINGHEM
wepierre.stephane@sfr.fr
RGE
RGE
ECO artisan

L CREA....
Créations 100% fait main
L CREA
lcrealaurence@gmail.com
06.37.22.28.28
siret:82435369200018

Les petits trésors de Lutoka
Vente de vêtements
Facebook
Masset Julie
Vaudringhem
0687798770

Le Marché

En 2020, je finissais mon article en souhaitant que le marché perdure dans le temps, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. C'est chose faite, je peux continuer l'histoire grâce à vous habitants et commerçants présents chaque jeudi de 16H à 19H. Un grand MERCI à vous !

MERCI aux commerçants présents depuis le 1er octobre 2020 :

- *Mme SART Isabelle : Aux Délices Gourmands ;*
- *Mr COURQUIN Aymeric : boucher traiteur ;*
- *Mr DE SOUSA Jean-Paul : primeur ;*
- *Mr FONTAINE Eric : poissonnier*
- *Mr FASQUEL Serge : miel qui continue de faire un dépôt au primeur.*

Le noyau dur de notre marché.

MERCI aux nouveaux arrivés, notre fleuriste Amélie avec son Flowertruck, Mr MISBARE Christophe, terroir des Hauts de France, qui se sont installés au printemps 2021 suivi de nos fromagers Jordan et Melissa « Au Ch'ti Fromage » présent tous les quinze jours.

Cette année a été marquée par l'arrivée des commerçants « non alimentaires » pour agrémenter les marchés « spécial fête des grand-mères, des mères et des pères ». C'est grâce à ces occasions que la Municipalité décida de les faire venir également les premiers jeudis du mois suivant la météo. MERCI à Mme Laurence EVRARD (L Créa), Mme Mélanie MARTIN (Les petits soins de Mél), les P'tits Bonheurs de Stef, Mme Marie-Christine Boulet (paniers, parapluies...), Mr Christophe LEMAIRE (huiles essentielles), Christophe et Valérie CHOCHOY (rhum) d'être présents selon leurs disponibilités.

MERCI aux commerçants d'avoir essayer de s'installer et qui se sont arrêtés pour des raisons tout à fait compréhensibles pour la plupart.

MERCI aux employés communaux avec une pensée toute particulière à Gérard, à la commission de la communication pour leur aide.

Le 21 octobre 2021, nous avons pu fêter le premier anniversaire du marché basé sur l'artisanat. Forgeron, créatrice de bijoux, relieuse de livres, tricot, céramique traditionnelle, tourneur sur bois, pressoir à pommes, les alimentaires et les non alimentaires habituels et la friterie Willy de Lisbourg agrémentaient cette fête. Deux mascottes « Mario » et « Mignon » déambulaient avec la Vaud'ingue Parade animée par le Sceau du Tremplin et les enfants présents sur le marché. La Municipalité remercie la Communauté de Communes du Pays de Lumbres pour la prise en charge de cette animation. Cet anniversaire se clôtura par le verre de l'amitié de la Municipalité, le cocktail apéritif
concocté par Mrs François WAVRANT et Romain HAUDIQUET et le gâteau d'anniversaire offert gracieusement par Mme SART Isabelle. Quel moment agréable en cette période difficile !!!

MERCI aux personnes ayant répondu à l'enquête de satisfaction qui a permis à la commission du marché de recueillir les impressions, les critiques, les propositions d'amélioration et les manques. La liaison sur Facebook est très appréciée. Le changement de lieu du marché derrière la mairie a été demandé, ce fut chose faite dès le 2 décembre mais nous avons très vite remarqué

que l'affluence n'était pas au rendez-vous. Monsieur le Maire et moi-même en commun accord avec les commerçants alimentaires, avons décidé que le marché devait reprendre sa place sur le parking sauf lors de la présence des commerçants non alimentaires (le premier jeudi du mois) le marché s'installera dans la cour derrière la Mairie. La Municipalité a fait remonter aux commerçants le souhait de bénéficier d'offres promotionnelles et les demandes personnelles attribuées à chacun. N'hésitez pas à venir me voir personnellement pour toutes remarques.
Avec cette enquête, le marché de Vaudringhem a obtenu la note de 8,4/10. Pas mal quand même ! BRAVO à tous !!!!

Cette année 2021 s'est terminée par le marché de Noël le 16 décembre, le Comité des Fêtes s'est associé à la commune pour la venue du Père Noël. Des friandises emballées pour les enfants, du vin et du chocolat chaud, des photos avec le Père Noël ont été offerts par le Comité des Fêtes. Un concours de dessin de Noël a été organisé, les résultats et les remises de lots se dérouleront en janvier. MERCI au Président du Comité des Fêtes et aux bénévoles.

La Municipalité souhaite vous remercier pour votre fidélité et votre implication dans la réussite de ce marché. Des animations continueront d'être mises en place, n'hésitez pas à parler autour de vous de ce moment de convivialité chaque jeudi de 16H à 19H à Vaudringhem. A l'année prochaine

2ème Adjointe au Maire
Anne LEMAIRE

Ce calendrier concerne l'ensemble de la commune (village et hameaux)

PAYS DE LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Calendrier 2022 des collectes de déchets ménagers
Commune de Vaudringhem

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
SA 1	TU 1 ■	TU 1 ■	FR 1	SU 1	WE 1	FR 1	MO 1	TH 1	SA 1	TU 1 ■■	TH 1
DI 2	WE 2	WE 2	SA 2	MO 2	TH 2	SA 2	TU 2	FR 2	DI 2	WE 2	FR 2
LU 3	TH 3	TH 3	DI 3	TU 3	FR 3	DI 3	WE 3 ■■	SA 3	LU 3	TH 3	SA 3
MA 4 ■	FR 4	FR 4	LU 4	WE 4	SA 4	LU 4	TH 4	DI 4	MA 4	FR 4	DI 4
ME 5	SA 5	SA 5	MA 5	TH 5 ■■	DI 5	MA 5 ■	FR 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5
JE 6	DI 6	DI 6	ME 6	FR 6	LU 6	ME 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6 ■
VE 7	LU 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	JE 7 ■	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7
SA 8 ■■	MA 8 ■■	MA 8 ■■	VE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	JE 8	SA 8	MA 8 ■	JE 8
DI 9	ME 9	ME 9	SA 9	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9
LU 10	JE 10	JE 10	DI 10	MA 10 ■	VE 10	DI 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	SA 10
MA 11 ■■	VE 11	VE 11	LU 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11	DI 11	MA 11 ■	VE 11	DI 11
ME 12	SA 12	SA 12	MA 12 ■	JE 12	DI 12	MA 12 ■■	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12
JE 13	DI 13	DI 13	ME 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	MA 13	JE 13	DI 13	MA 13 ■■
VE 14	LU 14	LU 14	JE 14	SA 14	MA 14	JE 14 ■■	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14
SA 15	MA 15 ■	MA 15 ■	VE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15	JE 15	SA 15	MA 15 ■■	JE 15
DI 16	ME 16	ME 16	SA 16	LU 16	JE 16	SA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16
LU 17	JE 17	JE 17	DI 17	MA 17 ■■	VE 17	DI 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17
MA 18 ■	VE 18	VE 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18	DI 18	MA 18 ■■	VE 18	DI 18
ME 19	SA 19	SA 19	MA 19 ■■	JE 19	DI 19	MA 19 ■	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19
JE 20	DI 20	DI 20	ME 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	MA 20 ■
VE 21	LU 21	LU 21	JE 21	SA 21	MA 21 ■	JE 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21
SA 22	MA 22 ■■	MA 22 ■■	VE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22 ■	JE 22
DI 23	ME 23	ME 23	SA 23	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23 ■■	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23
LU 24	JE 24	JE 24	DI 24	MA 24 ■	VE 24	DI 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24	SA 24
MA 25 ■■	VE 25	VE 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25	DI 25	MA 25 ■	VE 25	DI 25
ME 26	SA 26	SA 26	MA 26 ■	JE 26	DI 26	MA 26 ■■	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26
JE 27	DI 27	DI 27	ME 27	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	MA 27 ■	JE 27	DI 27	MA 27 ■■
VE 28	LU 28	LU 28	JE 28	SA 28	MA 28 ■■	JE 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28
SA 29		MA 29 ■	VE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29 ■■	JE 29
DI 30		ME 30	SA 30	LU 30	JE 30	SA 30	MA 30 ■	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30
LU 31		JE 31		MA 31 ■■		DI 31	ME 31		LU 31		SA 31
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE

■ Bac couvercle noir – ordures ménagères
■ Bac couvercle jaune – déchets recyclables

RAPPEL : Veillez à sortir vos bacs la veille du jour de collecte. Tous les déchets déposés en dehors des bacs ne seront pas collectés. La collecte est assurée les jours fériés.

Pour toutes demandes concernant la collecte,
contacter-nous au **08 21.12.94.82**

Pour toute demande de bacs ou réparation de couvercle, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes, cc-paysdelumbres.fr, ***Service de collecte/Tout sur le tri***

Adresse : 7, ZAL des Rahauts – 62380 LUMBRES
☎ 03.21.39.62.14
Mail : sidealf@orange.fr **Site Web** : www.sidealf.fr

Horaires d'ouverture au public *: du lundi au vendredi 9h00 -12h00*

Les principaux investissements en 2021 ont été les suivants :

L'Assainissement collectif *:*
- La création d'un réseau d'assainissement rue d'en bas et résidence de l'Aa à Setques (900m) et 2 postes de refoulement.
- La création d'un réseau d'assainissement rue Bernard Chochoy et rue de l'Hermitage à Esquerdes (800m) et 1 poste de refoulement.
- Remplacement des tubes et membranes d'oxygénation du bassin d'aération à la Station d'épuration du Marais de Lumbres.
- Réalisation de 10 boites de branchement dans le cadre de viabilisation de terrain.
- Réhabilitation de l'alternance des bassins à la station d'épuration de Journy.

L'eau potable *:*
- Remplacement de la conduite d'eau potable et remplacement des branchements plomb rue de Renty à Fauquembergues.
- Mise en service du nouveau réservoir de Pihem (Hameau de Bientques).
- Remplacement d'une conduite d'eau potable et des branchements rue d'Esquerdes sur la commune de Pihem.
- Remplacement d'une conduite d'eau potable et des branchements rue du Vert Sifflet sur la commune de Wismes.
- Rénovation du réservoir du calvaire sur la commune de Saint Martin d'Hardinghem.
- Remplacement de Charlatte (anti-bélier) sur divers sites :
**Surpresseur de Bayenghem les Seninghem, Surpresseur de Thiembronne, Surpresseur de Happes, Surpresseur de Renty.*
- Remplacement de 19 vannes de sectorisation sur la commune de Cléty.
- Remplacement de 550 compteurs sur diverses communes du SIDEALF.
Cette liste non-exhaustive représente les différents chantiers que le SIDEALF a mis en œuvre au cours de l'année 2021 afin d'améliorer et de rendre plus efficace son réseau de distribution.

Rappel *: Par sécurité, il est souhaitable de contrôler régulièrement votre compteur (une fois par mois) afin de limiter le risque de fuite sur une durée importante, en effet le SIDEALF ne procède qu'à une seule relève par an. En cas de fuite après compteur, prenez contact sans délai avec le syndicat.*

L'Assainissement Non Collectif *:*
Le SIDEALF a procédé au cours de l'année 2021 au contrôle des habitations mises en vente (diagnostic assainissement).
RAPPEL *:* ***le SIDEALF vous rappelle que depuis le début de l'année 2020, une large gamme de moyens de paiement est mise à votre disposition pour le règlement de vos factures :***

- ***Paiement en ligne directement sur notre site internet.***
- ***Prélèvement mensuel ou à échéance***
- ***Paiement par carte bancaire sur place***
- ***Virement bancaire***
- ***Chèques***
- ***Paiement en numéraire***

Désormais, vous pouvez effectuer toutes vos démarches et avoir toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement du SIDEALF par le biais de notre site internet : www.sidealf.fr
Le service administratif est à votre disposition pour toute demande de renseignements.
Un ***service d'astreinte technique*** *peut être joint tous les jours 24h/24h* ***en cas d'urgence uniquement*** *au* ***06.88.06.63.45****.*

Au nom des membres du Comité Syndical, du Personnel du SIDEALF et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2022.

Bertrand PRUVOST
Président du SIDEALF

Quelques infos…

Au printemps, la commission espaces verts a accueilli le jury des « Villes et Villages Fleuris ». Des questions nous ont été posées sur le village que nous avons parcouru également en voiture. Nous avions présenté le projet de plantation d'arbres.

Vaudringhem a obtenu le bouquet.

Randonnée pédestre et VTT organisée par l'Association X'Trem Riders VTT au départ du parking Rue de l'Eglise aura lieu le ***dimanche 27 Février 2022***

Le Tour de France passera sur Vaudringhem le ***Mardi 5 Juillet 2022*** *lors de l'étape Dunkerque -Calais. Le peloton arrivera de Ouve-Wirquin par la Chaussée Brunehaut et tournera sur la Route de Calais à Drionville pour prendre la direction de Nielles les Bléquin. S'ils le souhaitent, les riverains de ces rues peuvent décorer afin de montrer notre fierté du passage du Tour de France sur notre commune*

Recyclons nos déchets

Après la collecte des déchets le mardi, la commune offre des atouts supplémentaires pour le recyclage.

Une benne spéciale collecte des papiers, cartons, publicités est installée, depuis plus d'un an, rue du Brûle près des bacs à verre. N'hésitez pas, cette collecte est un geste simple et écocitoyen, organisée par la CCPL. Les bénéfices sont reversés à la commune.
A la demande de la Municipalité, une seconde benne sera prochainement installée à Drionville.

RAPPEL : *L'école participe également à la collecte de bouchons, de cartouches d'imprimante et de piles au profit de différentes associations.*

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION POUR NOTRE ENVIRONNEMENT !

Informations diverses

Les Assistantes Maternelles

Pour les mamans désireuses de faire garder leur enfant par une assistante maternelle agréée, voici la liste des assistantes maternelles de notre village :

Mme VASSEUR Muriel : 16, rue du Brûle
☎ 03.21.88.35.64

Mme WEPIERRE Sonia : 16, rue Loquin
☎ 06.13.33.82.07

Mme BLONDIN Chloé : 6, rue du Bout d'Amont
☎ 06.58.19.91.36

Le Recensement Militaire

Elections 2022

<u>Présidentielles</u> : 1er Tour le 10 Avril
2nd Tour le 24 Avril

Inscription sur les listes électorales
jusqu'au 2 Mars (en ligne)
ou jusqu'au 4 Mars (par formulaire en Mairie).

<u>Législatives</u> : 1er Tour le 12 Juin
2nd Tour le 19 Juin

Récompenses aux élèves partant en 6ème

Promotion du 14 Juillet 2021

*Si vos enfants sont scolarisés **en dehors** du village et vont passer en 6ème, faites-vous connaître en remplissant le coupon ci-dessous, un bon d'achat chez ALPHA B leur sera offert par la commune et remis lors de la Cérémonie du 14 Juillet.*

Réponse souhaitée avant le 1er Mars.

BON D'ACHAT D'ENTREE EN 6ème

NOM : …… **Date de naissance : ……**

Prénom : …… **Adresse : ……**

- **La Mobilité, compétence de votre Communauté de Communes depuis février 2021**

Consciente des enjeux liés à la ruralité et aux changements climatiques, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres s'engage depuis plusieurs années dans des actions de mobilité. En 2021, la collectivité a renforcé les dispositifs en faveur d'une mobilité plus durable et opté pour la prise de compétence mobilité permise par la loi d'orientation des mobilités (LOM) de décembre 2019 pour les communautés de communes. Cette prise de compétence a été votée en conseil communautaire par les élus de la CCPL le jeudi 18 février 2021. Elle s'inscrit en complémentarité avec les services assurés par la Région sur la mobilité (transport collectif, ferroviaire).

Investissements Mobilité 2021 :

- ✓ **Station de Mobilité : les travaux ont démarré !** En 2022, le territoire va compter 7 stations d'autopartage électrique et de vélos à assistance électrique en libre-service à Escœuilles, Seninghem, Lumbres, Wavrans-sur-l'Aa, Bonningues-les-Ardres, Zudausques, Nielles-lès-Bléquin. Objectifs ? Proposer des alternatives sobres et efficaces à la voiture individuelle en cohérence avec les objectifs du Plan Climat. Rendez-vous au printemps prochain pour tester ce nouveau service mobilité en Pays de Lumbres qui permettra aux habitants d'avoir accès à un véhicule motorisé et de se déplacer facilement et à moindre coût.

- ✓ **NOUVEAU en Pays de Lumbres : le Transport Solidaire.** Une aide aux déplacements PAR les habitants du Pays de Lumbres POUR les habitants du Pays de Lumbres. Un service disponible sur et pour les 36 communes du territoire ainsi que la commune de Bainghen qui entre dans le cadre de la politique volontariste en matière de mobilités inclusives et solidaires de la CCPL, animé et géré par Familles Rurales Surques et environs en partenariat avec la collectivité. Ce service s'adresse à toute personne habitante du Pays de Lumbres qui éprouve ponctuellement ou de manière régulière des difficultés à se déplacer : retraité, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi, salariés, en incapacité physique de se déplacer ou sans moyen de locomotion disposant de faibles revenus. Le Réseau de conducteurs bénévoles est composé d'habitants du Pays de Lumbres souhaitant consacrer de leur temps à ce service et ayant un véhicule pour transporter les adhérents en demandes. Il suffit, pour devenir conducteur bénévole, de signer une charte d'engagement et de respecter une charte de bonne conduite. Le conducteur bénévole est ensuite sollicité en fonction de ses disponibilités et défrayé à la hauteur du kilomètre parcouru. Le service compte 10 conducteurs bénévoles et 50 bénéficiaires. Le premier trajet a eu lieu le 10 mai 2021 et depuis, 326 trajets ont été réalisés au total, soit 4680 km.

  Plus d'infos ? Contactez Familles rurales Surques et environs au 07 49 84 09 50 ou transportsolidaire.pasdecalais@famillesrurales.org

- **Les travaux de la Maison de santé démarrent**

La réhabilitation de la friche commerciale ex Carrefour Contact, avenue B. Chochoy à Lumbres, a démarré : après la préparation du chantier en septembre 2021, les travaux ont commencé début octobre pour une durée estimée à onze mois. L'offre de soins de premier recours est fortement déficitaire sur le territoire de la CCPL : moins de 4 médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2020 contre 8,5 en Pays de Saint-Omer et 10,8 sur le périmètre Nord et Pas-de-Calais. Le déficit s'accentue d'années en années (densité de près de 5 médecins généralistes pour 10000 hab. en 2017) et plus marqué sur l'ouest de la CCPL. A l'inverse, le territoire enregistre une forte augmentation de sa population : +19% entre 1999 et 2017 (+3 872 hab.) De ces constats, et en coordination avec les professionnels de santé, les réflexions d'une Maison de santé pluriprofessionnelle intercommunale ont été initiées dès 2020, constituant une opération prioritaire pour le territoire. Cette maison de santé, labellisée par l'Agence Régionale de Santé le 30 septembre dernier, regroupera 5 cabinets médecins généralistes, 1 cabinet infirmiers, 4 cabinets spécialistes (psy/sophro, pédicure/podologue, ostéopathe, diététicienne), 1 salle de réunion, 1 cuisine thérapeutique, sur 500 m² environ.

Coût total des travaux : 1,4 millions d'euros + études et acquisition du site / 67% de financement : Région, Département, Etat, Ademe.

Le Réseau PLUME vous ouvre ses rayonnages !

PLUME est le Réseau de lecture publique du Pays de Lumbres, accessible gratuitement et à destination de tous ! Ce sont ainsi 12 médiathèques qui sont en réseau sur le territoire dans les communes d'Acquin-Westbécourt, Alquines, Dohem, Elnes, Escœuilles, Esquerdes, Lumbres, Nielles-les-Bléquin, Pihem, Ouve-Wirquin, Wavrans-sur-l'Aa et Zudausques.

Pour s'abonner, c'est simple, gratuit, et à durée illimitée ! Il suffit de se rendre dans n'importe quelle médiathèque du Réseau : les bénévoles réaliseront sur place votre carte : gratuite, utilisable immédiatement, et à validité permanente, nul besoin de la renouveler chaque année. Vous souhaitez gagner du temps pour réaliser votre carte d'abonné ? Vous pouvez déjà imprimer votre pré-demande sur le site internet PLUME www.plumemediatheques.fr

POUR PLUS D'INFOS : Contactez la coordinatrice CCPL du Réseau PLUME, SARAH CARVALHO : 03 21 12 94 93/ plume@ccplumbres.f

Vous avez des travaux ? Nos instructeurs droits des sols se tiennent à votre disposition !

Vous envisagez des travaux sur votre habitation (toiture, façade, extension…) ou en extérieur (clôtures, abris…) ? Ces travaux nécessitent des démarches et demandes d'autorisation avant de vous lancer ?

Avant tout projet, il est important de vous renseigner sur les règles et procédures applicables en matière d'urbanisme, car celles-ci varient selon la zone dans laquelle vous vous situez, la nature et l'étendue des travaux.

Aussi, pour répondre à vos attentes, des instructeurs se tiennent à votre disposition à la Communauté de Communes du Pays de Lumbres au 03 21 12 94 94 ou par mail : ads@ccplumbres.fr

Si l'instruction des autorisations d'urbanisme est effectuée à la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, la mairie reste le guichet unique pour le dépôt de vos dossiers et votre interlocuteur privilégié.

Pour vous accompagner dans vos projets, vous pourrez trouver des informations utiles dans le Cahier de recommandations architecturales et paysagères téléchargeable sur le site internet de la CCPL : cc-paysdelumbres.fr

Pour connaitre le zonage applicable à votre parcelle ainsi que pour consulter le Plan Local d'Urbanisme intercommunal vous pouvez consulter en ligne :

- Le site du Géoportail de l'urbanisme : geoportail-urbanisme.gouv.fr

  Le site de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres : cc-paysdelumbres.fr/Le-Territoire/Plan-Local-d-Urbanisme-Intercommunal/PLUI-approuve-le-30-septembre-2019

- **Renouvellement du conseil de développement : Appel à citoyens**

Le Conseil de développement (CODEV) qui intervient sur le périmètre du Pôle Métropolitaine Audomarois (PMA) est actuellement en cours de renouvellement. Dans ce cadre, il recrute des candidats, citoyens du territoire. Lieu de dialogue et de propositions citoyennes, le CODEV est composé de membres bénévoles impliqués dans la vie locale, et aborde des thématiques reflétant une attente de la population : aménagement durable et coopération urbain/rural, développement économique, tourisme, attractivité du territoire, organisation des déplacements, environnement, cadre de vie… Vous souhaitez vous impliquez localement sur des thématiques qui vous intéresse ? Vous pouvez candidater jusqu'au 31 décembre 2021 auprès de julie-velay@aud-stomer.fr. Plus d'infos au 03 21 38 01 62.

Facebook : Communauté de Communes du Pays de Lumbres

• La rivière dégrade mes berges et je perds du terrain, qu'est-ce que je peux faire ?

Des berges plantées sont plus stables. Toutefois, quand les racines ne suffisent pas, vous pouvez juger nécessaire de protéger votre bien.

Attention, la mise en œuvre de protections de berge est encadrée par le Code de l'environnement. Pour cela aussi, les techniciens du SmageAa sont là pour vous conseiller.

• Qui piège les rats musqués ?

C'est le propriétaire / gestionnaire des terrains qui doit prévoir la destruction des espèces exotiques envahissantes sur son terrain. Il peut se rapprocher du Groupement de défense contre les organismes nuisibles (GDON) local ou d'un piégeur pour effectuer cette opération (renseignements en mairie ou auprès des techniciens du SmageAa).

• Est-ce que je peux pêcher ?

Après vous être acquitté du timbre de pêche départemental auprès des dépositaires de cartes de pêche ou de la Fédération de pêche, vous avez le droit de pêcher sur votre propriété.

• Est-ce que je peux utiliser l'eau de la rivière ?

L'utilisation limitée de l'eau à des fins personnelles est autorisée, sauf préconisation contraire de la Préfecture (arrêté sécheresse).

L'abreuvement des bêtes est autorisé de préférence via un système d'abreuvoir afin de limiter les dégradations de berges.

• À quelle période faire les travaux ?

Les périodes les plus favorables dépendent du type de travail à effectuer et s'adaptent à la vie aquatique.

> Fauche des berges : de juin à septembre

> Taille (faucardage) des plantes aquatiques : de juin à août

> Taille des arbres et arbustes : d'octobre à mars

> Curage : d'août à octobre

> Piégeage des rats musques : toute l'année et plus favorablement en octobre, novembre, février, mars et avril

Pour protéger la vie aquatique, évitez de marcher dans le cours d'eau de janvier à juin.

Article L.215-14 du Code de l'Environnement

[...] le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

L'équipe du SmageAa vient en assistance des riverains pour l'entretien des 110 km de cours d'eau de l'Aa et de ses affluents en amont de Saint-Omer.

Pour un renseignement, un conseil, vous pouvez nous contacter au SmageAa.

SmageAa

Maison du Papier
15, rue Bernard Chochoy
62380 Esquerdes
tél. 03 21 88 98 82
smageaa@smageaa.fr
www.smageaa.fr

MES QUESTIONS AU BORD DE L'EAU

L'ENTRETIEN DES RIVIÈRES

SmageAa

Depuis 1998, l'équipe rivière assiste les riverains pour entretenir les cours d'eau en amont de Saint-Omer.

Quelques questions peuvent encore se poser :

• À qui appartient la rivière ?

Le propriétaire riverain est propriétaire de la berge et de la moitié du lit. C'est vrai sur l'Aa et ses affluents entre Bourthes (la source) et Saint-Omer.

L'eau, elle, n'appartient pas au riverain. Elle fait partie du patrimoine commun de la Nation.

• Qui doit entretenir ?

C'est le riverain qui est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau. C'est même une obligation.

Sur l'Aa et ses affluents, le riverain peut toujours assurer l'entretien, même si la collectivité a décidé de créer une équipe technique (celle du SmageAa) qui vient « en assistance ».

Les déchets, issus de cet entretien, appartiennent au propriétaire ou à son exploitant.

• Pourquoi entretenir ?

L'entretien est destiné à maintenir le cours d'eau et ses berges « en état ». Le cours d'eau doit ainsi conserver sa vocation écologique, de milieu naturel, et sa vocation hydraulique, de circulation de l'eau.

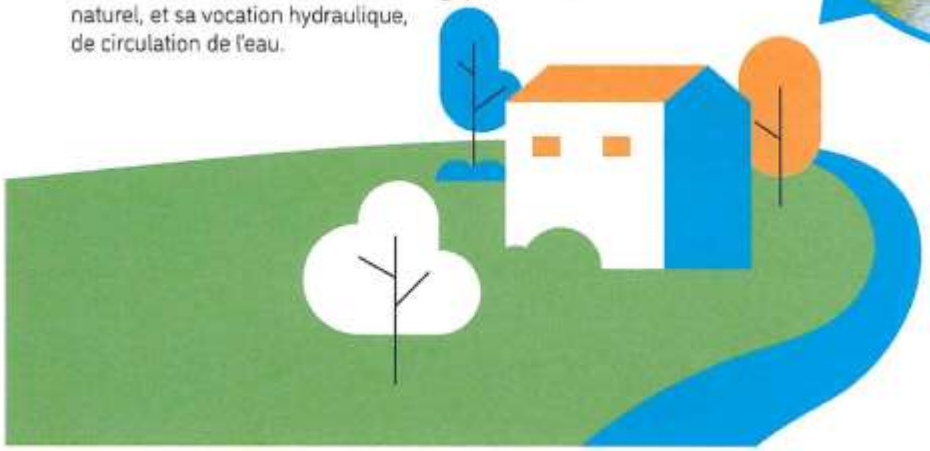

• En quoi consiste l'entretien ?

L'entretien est différent selon que l'on se situe en ville où il faut favoriser l'écoulement, ou au milieu des pâtures où l'on peut privilégier une gestion très écologique.

Selon les endroits, il peut s'agir de : tailler la végétation des berges, retirer les déchets, retirer ce qui peut créer des obstacles, retirer les dépôts de sables et graviers (atterrissements), détruire les espèces exotiques envahissantes...

• Qui nettoie les vannages ?

C'est au propriétaire / gestionnaire du vannage de nettoyer ses vannes. L'équipe du SmageAa peut lui apporter une assistance.

• La végétation me gêne, est ce que je peux la tailler ?

Si vous êtes propriétaire du terrain où se trouve la végétation, vous avez la possibilité de la tailler.

Les déchets de taille doivent être évacués en compostière ou déchetterie. Ces déchets, comme les tontes de pelouse ne doivent pas être déposés au bord du cours d'eau.

En outre, le traitement chimique des berges est strictement interdit.

• Un ilot se crée devant chez moi, est-ce que je peux le curer ?

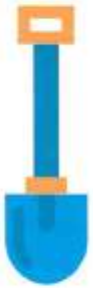

La pente de l'Aa permet aux limons, sables et graviers de circuler naturellement. Toutefois, des ilots se forment par endroit. Le SmageAa intervient sur ceux qui sont problématiques.

Comme pour la taille, le propriétaire peut retirer lui-même un dépôt récent.

Attention, il y a quelques règles à respecter : bien choisir sa période d'intervention ; laisser les matériaux retirés dans le cours d'eau, par exemple en les replaquant à la base des berges.

Avant les travaux, renseignez-vous auprès des techniciens du SmageAa qui sont là pour vous conseiller.

Bonne
Année
2022

Vaudringhem au fil des saisons